



# FICHE SIGNALEMENT VIOLENCES SEXUELLES DANS LE SPORT : COMMENT SIGNALER DES FAITS ?

Si vous avez **CONNAISSANCE DE FAITS** de violences sexuelles entre mineurs, entre majeurs ou entre majeurs et mineurs, ou si vous êtes **TÉMOIN**, vous avez obligation de les signaler.

## 2 RÉFLEXES COMPLÉMENTAIRES À AVOIR

1

**Conseiller** à la victime ou à ses parents de **porter plainte** :  
appeler le **17** (Police ou gendarmerie)  
ou le cas échéant le **116 006** (N° national d'aide aux victimes).

2

- **Signaler les faits au Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) où se sont déroulés les faits**, par téléphone et par mail.  
Le signalement doit être réalisé immédiatement.

- **Mettre la Cellule nationale SIGNAL SPORT en copie de ce mail** qui informe la Fédération concernée disposant du pouvoir disciplinaire.

**119 (appel gratuit et confidentiel), 24h/24 et 7 jours/7.**

Le 119 n'apparaît pas sur les relevés de téléphone.

Numéro d'appel destiné à tout enfant ou adolescent victime de violences ou à toute personne préoccupée par une situation d'enfant en danger ou en risque de l'être.

**Lorsque vous envoyez un mail, indiquez :**

- Etat civil et coordonnées de la victime
- Etat civil et coordonnées de l'agresseur, si vous en avez connaissance
- Faits détaillés dont vous avez connaissance

Si ce sont des paroles de victimes, indiquez précisément ces paroles, sans analyse de votre part

- Lieu où se seraient déroulés les faits
- Etat civil et coordonnées de la personne qui envoie le mail.

## Les contacts en Normandie

Les Services Départementaux à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports

Pour rappel, tout événement ou accident grave ayant lieu dans le cadre d'une pratique sportive encadrée doit être signalée sans délai au SDJES de votre département.

### SDJES 14

Marie PELZ

Cheffe du SDJES 14

Responsable du pôle Jeunesse, Sport et Vie associative

sdjes14-sport@ac-normandie.fr

DSDEN, 2 place de l'Europe - 14 200 Hérouville-Saint-Clair

Tél : 02 31 45 95 83

---

### SDJES 27

Alexandre DUPIRE

Responsable de la réglementation et de la protection des pratiquants

alexandre.dupire@ac-normandie.fr

24 boulevard Georges Chauvin - CS 22203 - 27 022 Évreux Cedex

Tél : 02 32 08 96 73

---

### SDJES 50

Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale

sdjes50-accueil@ac-normandie.fr

12, rue de la Chancellerie - BP 442

50 000 Saint-Lô

Tél : 02 33 06 92 00

---

### SDJES 61

Pierre LEMAÎTRE

Inspecteur de la jeunesse et des sports

Adjoint au chef de service

Chargé de mission lutte contre les violences et le séparatisme dans le sport

pierre.lemaitre@ac-normandie.fr

Cité Administrative - CS 40020 -61013 Alençon Cedex

Tél : 02 33 32 52 03

---

### SDJES 76

sdjes76@ac-normandie.fr

5 place des Faïenciers - 76 037 Rouen Cedex

Tél : 02 32 08 97 42

---

Cellule nationale Signal Sports : [signal-sports@sports.gouv.fr](mailto:signal-sports@sports.gouv.fr)